



## La traversée des Arts - Monteux





Avant



Après

Crédit photos : © SPL Territoire 84

# La traversée des Arts

## Fiche d'identité

**Commune :** Monteux (13 094 habitants)

La traversée des Arts a été réalisée dans le cadre d'une concession d'aménagement tripartite entre la commune de Monteux, la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat et la SPL84 signée le 15 juin 2016 pour une durée de 15 ans. Cette concession a pour objet la requalification du centre ancien par la restructuration d'ilots, l'aménagement de places et espaces publics et la reprise des réseaux et voirie.

La SPL84 est le concessionnaire. Elle est chargée des acquisitions foncières, des études pré-opérationnelles et opérationnelles nécessaires à la réalisation du projet ainsi que de l'aménagement et de l'ensemble des tâches de conduite et de gestion de l'opération.

**Date de réalisation :** Phase 1 : 2016 / 2021. Les travaux de la première phase ont été réceptionnés le 28/04/2021.

Phase 2 : en cours. Phase 3 : 2024 / 2028.

**Coût :** 16 961 800 euros HT pour les 3 phases.

Dépenses réalisées au 01/12/2021 : 10 658 599 euros HT.

## Le projet :

- Réinvestir le centre ancien à travers une animation urbaine dynamique et une requalification des espaces publics ;
- Créer un axe fort nord-sud traversant le centre ancien sur lequel est développé un parcours de l'art réunissant des ateliers d'artisans d'art, des équipements ludiques et des espaces de rencontres ;
- Réinvestir le centre grâce à la réhabilitation et la construction de nouveaux logements à des fins résidentielles et touristiques ;
- Améliorer et faciliter les échanges sur la commune, depuis et vers le centre ancien à travers des cheminements doux.

**Plus d'informations :** <https://www.monteux.fr/je-decouvre/le-tourisme/la-traversee-des-arts>

## Les partenaires :



Intervention sur les espaces publics



Intervention sur le patrimoine bâti



Travail partenarial avec l'Architecte des Bâtiments de France



Subventions accordées pour lutter contre les îlots de chaleur



Concession d'aménagement tripartite avec la ville de Monteux et la CASC



Association de centre ville (PPP) animation et accompagnement pour faciliter l'installation des artisans



Appui à la stratégie commerciale



Prêt accordé sur 50 ans avec différé d'amortissement de 5 ans



Portage foncier de certains bâtis